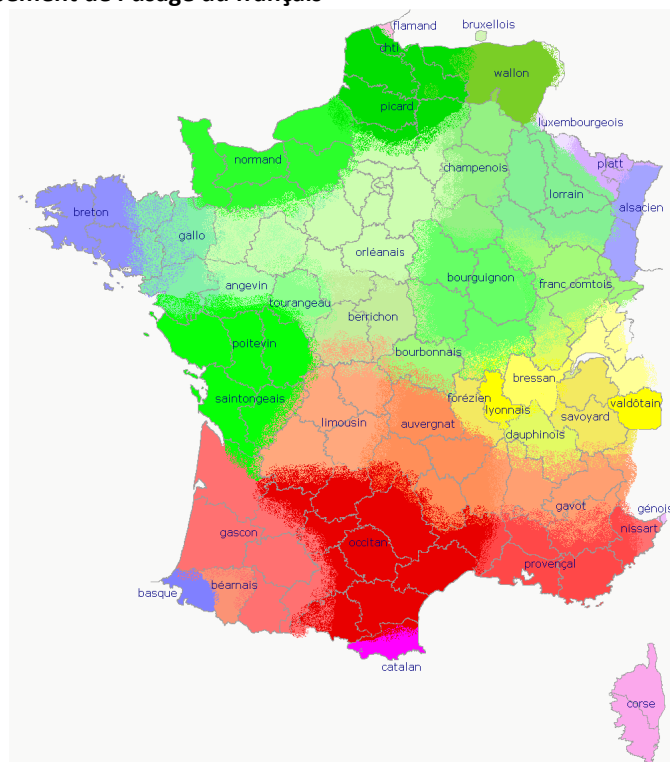


La Deffence et illustration de la langue francoyse (1549) :

« Pour le devoir que je suis obligé à la patrie ».

1. Une période de réflexion sur le français

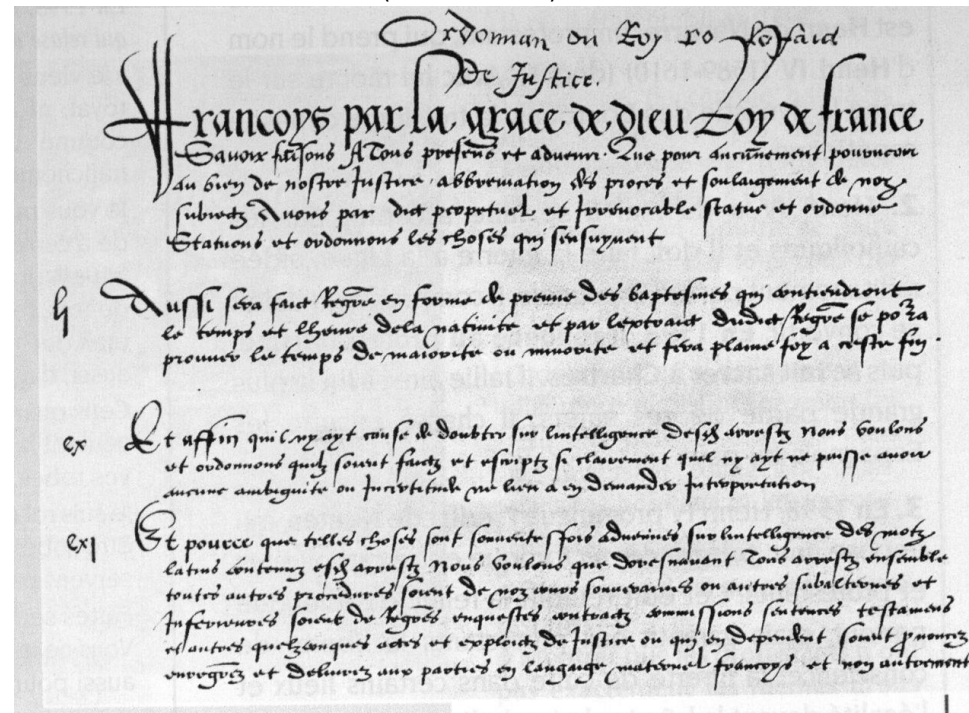
1.1. Développement de l'usage du français



Carte des langues de France

- en vert : les langues d'oïl
- en rouge : les langues d'oc
- en jaune : les langues francoprovençales

L'ordonnance de Villers-Cotterêts (art. 110 et 111) de 1539 :



Transcription :

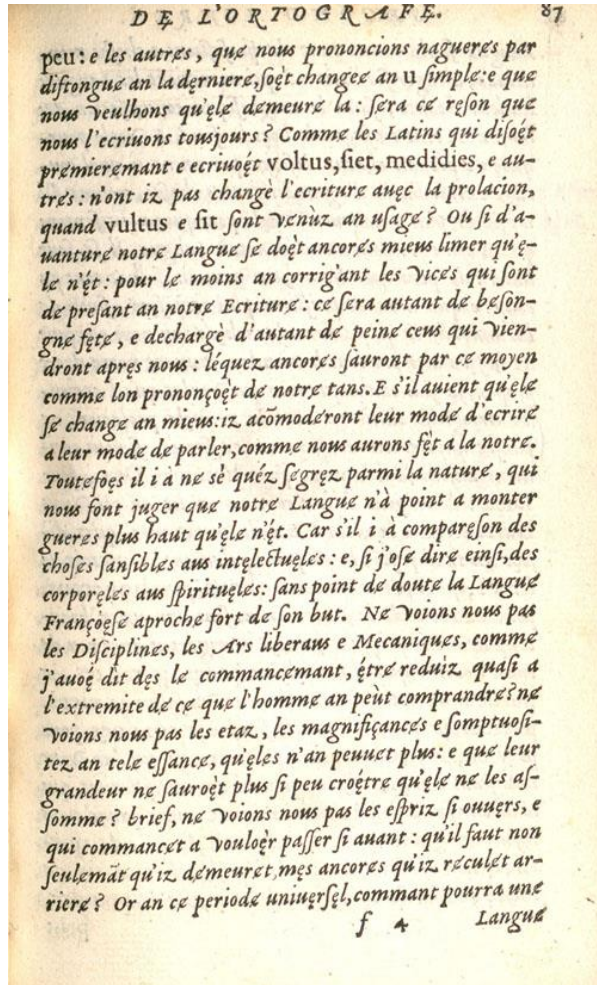
- art. 110. *Que les arretz soient clers et entendibles Et afin qu'il n'y ayt cause de doubter sur l'intelligence desdictz arretz. Nous voulons et ordonnons qu'ilz soient faitz et escriptz si clerement qu'il n'y ayt ne puisse avoir aucune ambiguite ou incertitude, ne lieu a en demander interpretacion.*
- art. 111. *De prononcer et expedier tous actes en langaige françoys Et pour ce que telles choses sont souventesfoys advenues sur l'intelligence des motz latins contenuz es dictz arretz. Nous voulons que doresnavant tous arretz ensemble toutes aultres procedures, soient de nous cours souveraines ou aultres subalternes et inferieures, soient de registres, enquestes, contractz, commisions, sentences, testamens et aultres quelzconques actes et exploitcz de justice ou qui en dependent, soient prononcez, enregistrez et delivrez aux parties en langage maternel françoys et non aultrement.*

1.2. Début de la grammatisation du français

Robert Estienne, *Dictionnaire françois-latin, contenant les motz et les manières de parler françois, tournez en latin* (1539)

Meigret : *Le trètté de la grammère françoëze* (1550)

Peletiers du Mans : *Dialogue de l'ortografe e prononciation françoese departi an deus livres*, Poitiers (1550)



- (a) *Quant à l'orthographe, j'ai suivi plus le commun et antique usage que la raison : d'autant que cette nouvelle (mais légitime, à mon jugement) façon d'écrire est si mal reçue en beaucoup de lieux, que la nouveauté d'icelle eût pu rendre l'œuvre non guère de soi recommandable, mal plaisant, voire contemptible aux lecteurs.* (294-5)

2. Le projet de Du Bellay

Edition de référence : Joachim Du Bellay, *Les Regrets, Les Antiquités de Rome, Défense et Illustration de la Langue française*, Préf. De Jacques Borel, Edition établie par S. de Sacy, Paris, NRF, « Poésie Gallimard », 2014.

2.1. Défendre et illustrer le français

2.1.1. Du Bellay se présente comme un précurseur :

- (b) *Or ne veux-je, en ce faisant, feindre comme une certaine figure de poète, qu'on ne puisse ni des yeux, ni des oreilles, ni d'aucuns sens apercevoir, mais comprendre seulement de la cogitation et de la pensée : comme ces idées, que Platon constituait en toutes choses, auxquelles ainsi qu'à une certaine espèce imaginative, se réfère tout ce qu'on peut voir. Cela certainement est de trop plus grand savoir, et loisir, que le mien : et penserai avoir beaucoup mérité des miens, si je leur montre seulement avec le doigt le chemin qu'ils doivent suivre pour atteindre à l'excellence des anciens, où quelque autre, peut-être incité par notre petit labeur, les conduira avec la main.* (II, 1, 255)
- (c) *Ce prudent et vertueux Thémistocle Athénien montra bien que la, même loi naturelle, qui commande à chacun défendre le lieu de sa naissance, nous oblige aussi de garder la dignité de notre langue* (II, 12, 286-7)
- (d) *Sommes-nous donc moindres que les Grecs ou Romains, qui faisons si peu de cas de la nôtre ?* (II, 12, 287)
- (e) *Pourquoi donc sommes-nous si grands admirateurs d'autrui ? pourquoi sommes-nous tant iniques à nous-mêmes ? pourquoi mandions-nous les langues étrangères comme si nous avions honte d'user de la nôtre ?* (II, 12, 287)

fructifie bientôt, bientôt aussi envieillisse et meure ; et au contraire celui durer par longues années qui a longuement travaillé à jeter ses racines. (I, 9, 242)

2.1.2. Pourquoi défendre et illustrer le français ?

- (f) *Encore moins doit avoir lieu de ce que les Romains nous ont appelés barbares, vu leur ambition et insatiable faim de gloire, qui tâchaient non seulement à subjuguier, mais à rendre toutes autres nations viles et abjectes auprès d'eux, principalement les Gaulois, dont ils ont reçu plus de honte et dommage que des autres. (I, 2, 225-6)*
- (g) *je confesse que la nôtre est rude et mal sonnante (I, 9, 241)*
- (h) *Ainsi puis-je dire de notre langue, qui commence encore à fleurir sans fructifier, ou plutôt, comme une plante et vergette, n'a point encore fleuri, tant s'en faut qu'elle ait apporté tout le fruit qu'elle pourrait bien produire. Cela certainement non pour le défaut de la nature d'elle, aussi apte à engendrer que les autres, mais pour la coulpe de ceux qui l'ont eue en garde, et ne l'ont cultivée à suffisance, mais comme une plante sauvage, en celui même désert où elle avait commencé à naître, sans jamais l'arroser, la tailler, ni défendre des ronces et épines qui lui faisaient ombre, l'ont laissée envieillir et quasi mourir. (I, 3, 228)*
- (i) *si l'orthographe française n'eût point été dépravée par les praticiens. (II, 7, 274)*
- (j) *Je n'estime pourtant notre vulgaire, tel qu'il est maintenant, être si vil et abject, comme le font ces ambitieux admirateurs des langues grecque et latine, qui ne penseraient, et fussent-ils la même Pithô, déesse de persuasion, pouvoir rien dire de bon, si n'était en langage étranger et non entendu du vulgaire. Et qui voudra de bien près y regarder, trouvera que notre langue française n'est si pauvre qu'elle ne puisse rendre fidèlement ce qu'elle emprunte des autres ; si infertile qu'elle ne puisse produire de soi quelque fruit de bonne invention, au moyen de l'industrie et diligence des cultivateurs d'icelle, si quelques-uns se trouvent tant amis de leur pays et d'eux-mêmes qu'ils s'y veuillent employer. (I, 4, 230)*
- (k) *Quelque opiniâtre répliquera encore : Ta langue tarde trop à recevoir cette perfection. Et je dis que ce retardement ne prouve point qu'elle ne puisse la recevoir : ainsi je dis qu'elle se pourra tenir certaine de la garder longuement, l'ayant acquise avec si longue peine, suivant la loi de nature qui a voulu que tout arbre qui naît, fleurit et*

- (l) *Mais je dirai bien que notre langue n'est tant irrégulière qu'on voudrait bien dire : vu qu'elle se décline, sinon par les noms, pronoms et participes, pour le moins par les verbes, en tous leurs temps, modes et personnes. Et si elle n'est si curieusement réglée, ou plutôt liée et gênée en ses autres parties, aussi n'a-t-elle point tant d'hétéroclites et anormaux monstres étranges que la grecque et latine. (I, 9, 239)*
- (m) *Et certes songeant beaucoup de fois, d'où provient que les hommes de ce siècle généralement sont moins savants en toutes sciences, et de moindre prix que les anciens, entre beaucoup de raisons je trouve celle-ci, que j'oserai dire la principale : c'est l'étude des langues grecque et latine. Car si le temps que nous consumons à apprendre lesdites langues était employé à l'étude des sciences, la nature certes n'est point devenue si bréhaigne, qu'elle n'enfantât de notre temps des Platons et des Aristotes. (I, 10, 245)*

2.1.3. Par quels moyens ?

- (n) *Faut-il donc laisser l'étude des langues ? Non : d'autant que les arts et sciences sont pour le présent entre les mains des Grecs et Latins. Mais il se devrait faire à l'avenir qu'on pût parler de toute chose, par tout le monde, et en toute langue. (I, 10, 246)*
- (o) *je ne croirai jamais qu'on puisse bien apprendre tout cela des traducteurs, parce qu'il est impossible de le rendre avec la même grâce dont l'auteur en a usé : d'autant que chaque langue a je ne sais quoi propre seulement à elle, dont si vous efforcez exprimer le naïf dans une autre langue, observant la loi de traduire, qui est n'espacer point hors des limites de l'auteur, votre diction sera contrainte, froide et de mauvaise grâce. (I, 5, 233)*
- (p) *car il n'y a point de doute que la plus grande part de l'artifice ne soit contenue en l'imitation : et tout ainsi que ce fut le plus louable aux anciens de bien inventer, aussi est-ce le plus utile de bien imiter, même à ceux dont la langue n'est encore bien copieuse et riche. Mais entende celui qui voudra imiter, que ce n'est chose facile de bien suivre les vertus d'un bon auteur, et quasi comme se transformer en lui, vu que la nature même aux choses qui paraissent très semblables, n'a su tant faire, que par quelque note et différence elles ne puissent être discernées. (I, 8, 237-8)*

- (q) *toutefois je crois que tu ne le trouveras point étrange, si tu considères que je ne le puis mieux défendre, qu'attribuant la pauvreté d'icelui, non à son propre et naturel, mais à la négligence de ceux qui en ont pris le gouvernement : et ne te puis mieux persuader d'y écrire, qu'en te montrant le moyen de l'enrichir et illustrer, qui est l'imitation des Grecs et Romains. (II, 2, 260)*
- (r) *Avant toutes choses, faut qu'il y ait ce jugement de connaître ses forces, et tenter combien ses épaules peuvent porter : qu'il sonde diligemment son naturel, et se compose à l'imitation de celui dont il se sentira approcher de plus près, autrement son imitation ressemblerait à celle du singe (II, 3, 262)*
- (s) *Quant au reste, use de mots purement français, non toutefois trop communs, non point aussi trop inusités, si tu ne voulais quelquefois usurper, et quasi comme enchâsser ainsi qu'une pierre précieuse et rare, quelques mots antiques en ton poème, à l'exemple de Virgile (II, 6, 271)*
- (t) *Nul, s'il n'est vraiment du tout ignare, voire privé du sens commun, ne doute point que les choses n'aient premièrement été, puis, après, les mots avoir été inventés pour les signifier : et par conséquent aux nouvelles choses être nécessaire imposer nouveaux mots, principalement ès arts, dont l'usage n'est point encore commun et vulgaire (II, 6, 270)*
- (u) *Entre autres choses se garde bien notre poète d'user de noms propres latins ou grecs, chose vraiment aussi absurde, que si tu appliquais une pièce de velours vert à une robe de velours rouge. Mais serait-ce pas une chose bien plaisante, user en un ouvrage latin d'un nom propre d'homme, ou d'autre chose en français ? comme Jan Currit, Loyre fluit, et autres semblables. Accommode donc tels noms propres de quelque langue que ce soit à l'usage de ton vulgaire : suivant les Latins, qui pour Ἡρακλῆς ont dit Hercules (II, 6, 271)*
- (v) *Use donc hardiment de l'infinif pour le nom, comme l'aller, le chanter, le vivre, le mourir ; de l'adjectif substantivé, comme le liquide des eaux, le vide de l'air, le frais des ombres, l'épais des forêts, l'enroué des cimballes, pourvu que telle manière de parler ajoute quelque grâce et véhémence, et non pas le chaud du feu, le froid de la glace, le dur du fer, et leurs semblables ; des verbes et participes, qui de leur nature*

n'ont point d'infinif après eux, avec des infinitifs, comme tremblant de mourir et volant d'y aller, pour craignant de mourir et se hâtant d'y aller ; des noms pour les adverbess, comme ils combattent obstinés pour obstinément, il vole léger pour légèrement ; et mille autres manières de parler, que tu pourras mieux observer par fréquente et curieuse lecture, que je ne te les saurais dire. Entre autres choses je t'avertis user souvent de la figure antonomasie, aussi fréquente aux anciens poètes, comme peu usitée, voire inconnue des Français. La grâce d'elle est quand on désigne le nom de quelque chose par ce qui lui est propre, comme le Père foudroyant pour Jupiter, le Dieu deux fois né pour Bacchus, la Vierge chasseresse pour Diane. (II, 9, 278)

- (w) *Sur toutes choses, prends garde que ce genre de poème soit éloigné du vulgaire, enrichi et illustré de mots propres et épithètes non oiseuses, orné de graves sentences, et varié de toutes manières de couleurs et ornements poétiques (II, 4, 264)*
- (x) *Pour conclure ce propos, sache, lecteur, que celui sera véritablement le poète que je cherche en notre langue, qui me fera indigné, apaiser, éjouir, douloir, aimer, hair, admirer, étonner : bref, qui tiendra la bride de mes affections, me tournant çà et là, à son plaisir. (II, 11, 285)*

2.2. Défendre et illustrer la nation française

2.2.1. Le poète, héraut national

- (y) *A ce propos, songeant beaucoup de fois d'où vient que les gestes du peuple romain sont tant célébrés de tout le monde, voire de si long intervalle préférés à ceux de toutes les autres nations ensemble, je ne trouve point plus grande raison que celle-ci : c'est que les Romains ont eu si grande multitude d'écrivains, que la plupart de leurs gestes (pour ne pas dire pis) par l'espace de tant d'années, ardeur de batailles, vastité d'Italie, incursions d'étrangers, s'est conservée entière jusques à notre temps. Au contraire, les faits des autres nations, singulièrement des Gaulois, avant qu'ils tombassent en la puissance des Français, et les faits des Français mêmes depuis qu'ils ont donné leur nom aux Gaules, ont été si mal recueillis, que nous en avons quasi perdu non seulement la gloire, mais la mémoire. (I, 2, 225-6)*
- (z) *Pour ce que le poète et l'orateur sont comme les deux piliers qui soutiennent l'édifice de chacune langue, laissant celui que j'entends avoir été bâti par les autres, j'ai bien*

voulu, pour le devoir en quoi je suis obligé à la patrie, tellement quellement ébaucher celui qui restait (II, 1, 255)

(aa) *Telle œuvre certainement serait à leur immortelle gloire, honneur de la France et grande illustration de notre langue.* (II, 5, 267)

2.2.2. Athènes, Rome et la Gaule

(bb) *Or quant à l'antiquité de ces vers que nous appelons rimés, et que les autres vulgaires ont empruntés de nous, si on ajoute foi à Jean le Maire de Belges, diligent chercheur de l'antiquité, Bardus V, roi des Gaules, en fut inventeur, et introduisit une secte de poètes nommes bardes, lesquels chantaient mélodieusement leurs rimes avec instruments, louant les uns et blâmant les autres : et étaient (comme témoigne Diodore Sicilien en son livre VIe) de si grande estime entre les Gaulois, que si deux armées ennemies étaient prêtes à combattre, et lesdits poètes se missent entre deux, la bataille cessait, et modérait chacun son ire. Je pourrais alléguer assez d'autres antiquités, dont notre langue aujourd'hui est ennoblie, et qui montrent les histoires n'être fausses, qui ont dit les Gaules anciennement avoir été florissantes, non seulement en armes, mais en toutes sortes de sciences et bonnes lettres.* (II, 8, 275)

(cc) *Or sommes-nous, la grâce à Dieu, par beaucoup de périls et de flots étrangers, rendus au port, à sûreté. Nous avons échappé du milieu des Grecs, et par les escadrons romains pénétré jusques au sein de la tant désirée France. Là donc, Français, marchez courageusement vers cette superbe cité romaine : et des serves dépouilles d'elle (comme vous avez fait plus d'une fois) ornez vos temples et autels. Ne craignez plus ces oies criardes, ce fier Manlie, et ce traître Camille, qui, sous ombre de bonne foi, vous surprenne tous nus comptant la rançon du Capitole. Donnez en cette Grèce menteresse, et y semez encore un coup la fameuse nation des Gallogrecs. Pillez-moi, sans conscience, les sacrés trésors de ce temple Delphique, ainsi que vous avez fait autrefois : et ne craignez plus ce muet Apollon, ses faux oracles, ni ses flèches rebouchées. Vous souvenne de votre ancienne Marseille, seconde Athènes, et de votre Hercule gallique, tirant les peuples après lui par leurs oreilles, avec une chaîne attachée à sa langue.* (Concl., 292)

2.2.3. La vocation de la France

(dd) *La bonne destinée française* (I, 3, 229)

(ee) *Je ne parlerai ici de la tempérie de l'air, fertilité de la terre, abondance de tous genres de fruits nécessaires pour l'aise et entretien de la vie humaine, et autres innumérables commodités, que le ciel, plus prodigalement que libéralement, a élargi à la France. Je ne conterai tant de grosses rivières, tant de belles forêts, tant de villes, non moins opulentes que fortes, et pourvues de toutes munitions de guerre. Finalement je ne parlerai de tant de métiers, arts et sciences qui florissent entre nous, comme la musique, peinture, statuaire, architecture et autres, non guères moins que jadis entre les Grecs et les Romains. Et si pour trouver l'or et l'argent, le fer n'y viole point les sacrées entrailles de notre antique mère : si les gemmes, les odeurs et autres corruptions de la première générosité des hommes n'y sont point cherchées du marchand avare : aussi le tigre enragé, la cruelle semence des lions, les herbes empoisonneresses et tant d'autres pestes de la vie humaine, en sont bien éloignées. Je suis content que ces félicités nous soient communes avec autres nations, principalement l'Italie : mais quant à la piété, religion, intégrité de mœurs, magnanimité de courages, et toutes ces vertus rares et antiques (qui est la vraie et solide louange), la France a toujours obtenu, sans controverse, le premier lieu.* (II, 12, 287)

2.3. Ambivalence de l'entreprise de Du Bellay

2.3.1. Dévalorisation de l'héritage médiéval français

(ff) *De tous les anciens poètes français, quasi un seul, Guillaume du Lauris et Jean de Meung sont dignes d'être lus* (II, 2, 256)

(gg) *puis me laisse toutes ces vieilles poésies françaises aux jeux Floraux de Toulouse et au Puy de Rouen : comme rondeaux, ballades, virelais, chants royaux, chansons et autres telles épiceries, qui corrompent le goût de notre langue et ne servent sinon à porter témoignage de notre ignorance.* (II, 4, 263)

(hh) *Quant à moi, si j'étais enquis de ce qu'il me semble de nos meilleurs poètes français, je dirais à l'exemple des Stoïques qui, interrogés si Zénon, si Cléante, si Chrysippe sont sages, répondent ceux-là certainement avoir été grands et vénérables, n'avoir eu toutefois ce qui est le plus excellent en la nature de l'homme : je répondrais (dis-je) qu'ils ont bien écrit, qu'ils ont illustré notre langue, que la France leur est obligée : mais aussi dirais-je bien, qu'on pourrait trouver en notre langue (si quelque savant homme y voulait mettre la main) une forme de poésie beaucoup plus exquise, laquelle*

il faudrait chercher en ces vieux Grecs et Latins, non point ès auteurs français, parce qu'en ceux-ci on ne saurait prendre que bien peu, comme la peau et la couleur : en ceux-là on peut prendre la chair, les os, les nerfs et le sang. (II, 2, 259)

2.3.2. Adoption de modèles italiens

(ii) *Sonne-moi ces beaux sonnets, non moins docte que plaisante invention italienne (II, 4, 264)*

(jj) *Et ce que je dis des langues latine et grecque se doit réciproquement dire de tous les vulgaires, dont j'alléguerai seulement un Pétrarque, duquel j'ose bien dire que, si Homère et Virgile renaissant avaient entrepris de le traduire, ils ne le pourraient rendre avec la même grâce et naïveté qu'il est en son vulgaire toscan. (I, 5, 233)*

(kk) *ô toi, dis-je, orné de tant de grâces et perfections, si tu as quelquefois pitié de ton pauvre langage, si tu daignes l'enrichir de tes trésors, ce sera toi véritablement qui lui feras hausser la tête, et d'un brave sourcil s'égalera aux superbes langues grecque et latine, comme a fait de notre temps en son vulgaire un Arioste italien, que j'oserais (n'était la sainteté des vieux poèmes) comparer à un Homère et Virgile. Comme lui donc, qui a bien voulu emprunter de notre langue les noms et l'histoire de son poème, choisis-moi quelqu'un de ces beaux vieux romans français comme un Lancelot, un Tristan, ou autres : et en fais renaître au monde une admirable Iliade et laborieuse Énéide. (II, 5, 266)*

2.3.3. Un texte finalement saturé de références à l'Antiquité

(ll) *mais à l'imitation d'un Martial, ou de quelque autre bien approuvé, si la lascivité ne te plaît, mêle le profitable avec le doux. Distille, avec un style coulant et non scabreux, ces pitoyables élégies, à l'exemple d'un Ovide, d'un Tibulle et d'un Properce, y entremêlant quelquefois de ces fables anciennes, non petit ornement de poésie. Chante-moi ces odes, inconnues encore de la Muse française, d'un luth bien accordé au son de la lyre grecque et romaine, et qu'il n'y ait vers où n'apparaisse quelque vestige de rare et antique érudition. (II, 4, 263)*

3. Postérité

3.1. Valorisation du patrimoine national / dévalorisation du modèle italien :

Ex. : Du Bellay, *Les Regrets* (1558) :

Heureux qui, comme Ulysse, a fait un beau voyage,
Ou comme cestuy-là qui conquiert la toison,
Et puis est retourné, plein d'usage et raison,
Vivre entre ses parents le reste de son âge !

Quand reverrai-je, hélas, de mon petit village
Fumer la cheminée, et en quelle saison
Reverrai-je le clos de ma pauvre maison,
Qui m'est une province, et beaucoup davantage ?

Plus me plaît le séjour qu'ont bâti mes aïeux,
Que des palais Romains le front audacieux,
Plus que le marbre dur me plaît l'ardoise fine :

Plus mon Loire gaulois, que le Tibre latin,
Plus mon petit Liré, que le mont Palatin,
Et plus que l'air marin la douceur angevine.

3.2. Innovation lexicale :

Ex. : Pierre de Ronsard, *Les Amours de Cassandre* (1552)

Petit nombril, que mon penser adore,
Et non mon œil qui n'eut onques le bien
De te voir nu, et qui mérites bien
Que quelque ville on te bâtisse encore ;

Signe amoureux, duquel Amour s'honore,
Représentant l'Androgyne lien,
Combien et toi, mon mignon, et combien
Tes flancs jumeaux folâtement j'honore !

Ni ce beau chef, ni ces yeux, ni ce front,
Ni ce doux ris ; ni cette main qui fond
Mon cœur en source, et de pleurs me fait riche,

Ne me sauraient de leur beau contenter,

Sans espérer quelquefois de tâter
Ton paradis, où mon plaisir se niche.

Comme un Chevreuil, quand le printemps détruit
L'oïseux cristal de la morne gelée,
Pour mieux brouter l'herbette emmiellée
Hors de son bois avec l'Aube s'enfuit,

Et seul, et sûr, loin de chien et de bruit,
Or sur un mont, or dans une vallée,
Or près d'une onde à l'écart recelée,
Libre folâtre où son pied le conduit :

De rets ni d'arc sa liberté n'a crainte,
Sinon alors que sa vie est atteinte,
D'un trait meurtrier empourpré de son sang :

Ainsi j'allais sans espoir de dommage,
Le jour qu'un oeil sur l'avril de mon âge
Tira d'un coup mille traits dans mon flanc.

4. Etude d'un extrait (TD)

I, 9 : Qu'il est impossible d'égaliser les anciens en leurs langues

Toutes personnes de bon esprit entendront assez, que cela, que j'ai dit pour la
défense de notre langue, n'est pour décourager aucun de la grecque et latine ; car
tant s'en faut que je sois de cette opinion, que je confesse et soutiens celui de ne
4 pouvoir faire œuvre excellent en son vulgaire, qui soit ignorant de ces deux
langues, ou qui n'entende la latine pour le moins. Mais je serai bien d'avis
qu'après les avoir apprises, on ne déprisât la sienne : et que celui qui, par une
inclination naturelle (ce qu'on peut juger par les œuvres latines et toscanes de
8 Pétrarque et Boccace, voire d'aucuns savants hommes de notre temps) se
sentirait plus propre à écrire en sa langue qu'en grec ou en latin, s'étudiât plutôt à
se rendre immortel entre les siens, écrivant bien en son vulgaire, que mal écrivant
en ces deux autres langues, être vil aux doctes pareillement et aux indoctes. Mais,

12 s'il s'en trouvait encore quelques-uns de ceux qui de simples paroles font tout
leur art et science, en sorte que nommer la langue grecque et latine leur semble
parler d'une langue divine, et parler de la vulgaire, nommer une langue
inhumaine, incapable de toute érudition : s'il s'en trouvait de tels, dis-je, qui
16 voulussent faire des braves, et dépriser toutes choses écrites en français, je leur
demanderais volontiers en cette sorte : que pensent donc faire ces
reblanchisseurs de murailles, qui jour et nuit se rompent la tête à imiter, que dis-
je imiter ? mais transcrire un Virgile et un Cicéron ? bâtissant leurs poèmes des
20 hémistiches de l'un, et jurant en leur prose aux mots et sentences de l'autre,
songeant (comme a dit quelqu'un) des Pères conscrits, des consuls, des tribuns,
des comices, et toute l'antique Rome, non autrement qu'Homère, qui en sa
Batracomyomachie adapte aux rats et grenouilles les magnifiques titres des dieux
24 et déesses. Ceux-là certes méritent bien la punition de celui qui, ravi au tribunal
du grand juge, répondit qu'il était cicéronien. Pensent-ils donc, je ne dis égaliser,
mais approcher seulement de ces auteurs, en leurs langues, recueillant de cet
orateur et de ce poète ores un nom, ores un verbe, ores un vers et ores une
28 sentence ? comme si en la façon qu'on rebâtit un vieil édifice ils s'attendaient
rendre par ces pierres ramassées à la ruinée fabrique de ces langues sa première
grandeur et excellence. Mais vous ne serez déjà si bons maçons (vous qui êtes si
grands zélateurs des langues grecque et latine) que leur puissiez rendre cette
32 forme que leur donnèrent premièrement ces bons et excellents architectes, et si
vous espérez (comme fit Esculape des membres d'Hippolyte) que par ces
fragments recueillis elles puissent être ressuscitées, vous vous abusez : ne
pensant point qu'à la chute de si superbes édifices, conjointe à la ruine fatale de
36 ces deux puissantes monarchies, une partie devint poudre et l'autre doit être en
beaucoup de pièces, lesquelles vouloir réduire en un serait chose impossible :
outre que beaucoup d'autres parties sont demeurées aux fondements des vieilles
murailles, ou, égarées par le long cours des siècles, ne se peuvent trouver
40 d'aucun. Par quoi venant à réédifier cette fabrique, vous serez bien loin de lui
restituer sa première grandeur, quand où souloit être la salle, vous ferez par
aventure les chambres, les étables ou la cuisine, confondant les portes et les
fenêtres, bref, changeant toute la forme de l'édifice. Finalement j'estimerai l'art
44 pouvoir exprimer la vive énergie de la nature, si vous pouviez rendre cette
fabrique renouvelée semblable à l'antique, étant manqué l'idée, de laquelle
faudrait tirer l'exemple pour la réédifier. Et ce (afin d'exposer plus clairement ce
que j'ai dit) d'autant que les anciens usaient des langues qu'ils avaient sucées
48 avec le lait de la nourrice, et aussi bien parlaient les indoctes, comme les doctes,
sinon que ceux-ci apprenaient les disciplines et l'art de bien dire, se rendant par

ce moyen plus éloquents que les autres. Voilà pourquoi leurs bienheureux siècles
étaient si fertiles de bons poètes et orateurs. Voilà pourquoi les femmes mêmes
52 aspiraient à cette gloire d'éloquence et érudition, comme Sapho, Corynne,
Cornélie, et un millier d'autres, dont les noms sont conjoints avec la mémoire des
Grecs et Romains. Ne pensez donc, imitateurs, troupeau servile, parvenir au point
de leur excellence, vu qu'à grand'peine avez-vous appris leurs mots, et voilà le
56 meilleur de votre âge passé. Vous déprisez notre vulgaire, par aventure non pour
autre raison, sinon que dès enfance et sans étude nous l'apprenons, les autres
avec grand'peine et industrie. Que s'il était, comme la grecque et latine, péri et
mis en reliquaire de livres, je ne doute point qu'il ne fût (ou peu s'en faudrait)
60 aussi difficile à apprendre comme elles sont. J'ai bien voulu dire ce mot, pour ce
que la curiosité humaine admire trop plus les choses rares, et difficiles à trouver,
bien qu'elles ne soient si commodes pour l'usage de la vie, comme les odeurs et
les gemmes, que les communes et nécessaires, comme le pain et le vin. Je ne vois
64 pourtant qu'on doive estimer une langue plus excellente que l'autre, seulement
pour être plus difficile, si on ne voulait dire que Lycophron fut plus excellent
qu'Homère, pour être plus obscur, et Lucrèce que Virgile, pour cette même
raison.